

Fribourg, le 26 avril 2018

Communiqué de presse

L'Agglomération renouvelle et étend son réseau de vélos en libre-service

L'Agglomération de Fribourg (ci-après Agglomération) a conduit une procédure de sélection en vue d'octroyer une concession pour la mise sur pied et l'exploitation d'un nouveau réseau de vélos en libre-service (VLS). La société PubliBike, qui exploite le réseau actuel, a été choisie afin de mener à bien ce projet qui vise à renouveler le matériel roulant et à étendre de manière significative le nombre de stations. Une conférence de presse est prévue lors de l'inauguration des dix premières stations le 3 juillet 2018.

L'Agglomération gère, pour le compte de ses communes membres, un réseau de vélos en libre-service depuis le 1^{er} janvier 2015. De manière à améliorer l'utilisation de ce service, l'Agglomération a décidé de renouveler le matériel roulant, de moderniser les équipements et d'étendre le réseau actuel. Au terme d'une procédure d'évaluation minutieuse, la concession d'utilisation du domaine public nécessaire pour mener à bien ce projet a été accordée à la société PubliBike pour les cinq prochaines années.

Le renouvellement du réseau s'accompagne d'améliorations notables pour les usagers. Les stations et le matériel roulant actuels seront en effet intégralement remplacés. PubliBike met à disposition des utilisateurs 75 % de vélos électriques. Les bornes actuelles seront démantelées au profit d'un cadenas directement intégré aux vélos. La mise en place du nouveau réseau va commencer dans les semaines à venir et l'inauguration des dix premières stations interviendra le 3 juillet 2018. Le plan de déploiement prévoit 25 stations d'ici la fin de l'année 2018 et de porter le réseau à 50 stations à l'horizon 2021. A terme, la plupart des habitants et des entreprises de l'agglomération fribourgeoise bénéficieront ainsi de ce service à proximité de chez eux. Des informations supplémentaires en ce qui concerne les aspects techniques et le plan de déploiement du réseau seront communiquées lors d'une conférence de presse prévue en marge de l'inauguration officielle.

PubliBike SA finance et exploite le réseau à ses propres risques durant toute la durée de la concession. L'Agglomération subventionne pendant cette période le service fourni à hauteur de CHF 150'000 par année en moyenne. Cette dépense n'est affectée qu'aux communes qui abritent des stations. L'Agglomération entend ainsi concourir à la promotion de la mobilité douce pour les déplacements urbains de courte distance.

Contacts :

Mme Eliane Dévaud-Sciboz, Membre du Comité d'agglomération, 078 858 03 01

M. Félicien Frossard, Secrétaire général, 026 347 21 00